

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LE-
PROHON, Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montréal.

MELANGES RELIGIEUX.
—o—
RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pias-
tres, par la poste, pay-
ables d'avance.

VOL. 4. MONTRÉAL, VENDREDI, 16 SEPTEMBRE 1842. No. 22.

LA SAINTE MAISON DE LORETTE,

OU

EXAMEN HISTORIQUE DE SA MIRACULEUSE TRANSLATION.

Par Mgr. Kenrick, confesseur de Mgr. Rosati évêque de St. Louis.

Combien de catholiques qui ne savent pas au juste ce que c'est que la sainte maison de Lorette! Et pour combien de ceux qui le savent, ce sanctuaire vénéré n'est-il pas un sujet de gêne, de doute, de tentation même! La sainte maison de Lorette, puisqu'il est nécessaire de le dire, c'est la maison où la très-sainte Vierge est née, et où s'est accompli le mystère de l'Incarnation. A la fin du troisième siècle, elle fut miraculeusement transportée de Nazareth, d'abord en Dalmatie, puis, à travers l'Adriatique, sur la rive opposée d'Italie, et enfin, après un autre changement de place, au lieu qu'elle occupe actuellement.

On pourra dire: Est-il bien sage, est-il dans l'intérêt véritable de la religion, d'insister, au dix-neuvième siècle, sur une merveille qui, après tout, n'est pas de foi? sur une de ces fables pieuses, peut-être, accréditées à une époque d'ignorance, et que l'Eglise, par ménagement pour les simples, tolère, sans y croire? Chrétiens pour le moins timide, jugez mieux et rassurez-vous. Si ce n'est pas là une vérité de foi, c'est du moins une vérité de fait, tout aussi solidement établie que nombre d'événemens historiques auxquels il ne vous vient pas à la pensée de refuser votre croyance. L'Eglise, comme institution divine, n'a point de jour d'obscurcissement. Il importe infiniment de montrer, et de notre temps surtout, que sur une fable ne repose pas une dévotion qui se perpétue depuis des siècles, que l'Eglise a encouragée, sanctionnée, par la magnificence de ses dons, les trésors de ses indulgences et les bulles de ses pontifes suprêmes. L'Eglise, l'épouse de Jésus-Christ, ne se joue pas, ni ne pourrait se jouer, de la piété des peuples. Qui ne sait qu'attentive à repousser les dévotions fausses ou indiscretes, elle apporte à l'appréciation des choses surnaturelles, une maturité et une circonspection infinies?

Le livre de Mgr. Kenrick a pour objet d'établir historiquement la réalité de la translation miraculeuse de la sainte maison de Nazareth. Il applique à cet événement les règles ordinaires de la critique. Le point de départ est sans doute un miracle, c'est-à-dire une dérogation aux lois visibles imposées par Dieu à la création. Y a-t-il eu des miracles? Dieu peut-il en faire? Quel chrétien, quel homme sensé le nier? Cela posé, vient l'appréciation critique du fait. Mais une maison transportée dans les airs est quelque chose de par trop extraordinaire? Pas plus extraordinaire que les divers faits miraculeux rapportés dans les Ecritures.

Le livre de Mgr. Kenrick nous paraît donc très-utile sous le double rap-

port de son objet et de la manière dont il l'a envisagé et traité. Il n'a pas craint de le publier dans un pays où se débattent tant de sectes diverses. Sous un petit volume, l'ouvrage est rempli de choses. La manière de l'auteur est serrée. Point de remplissages ni d'inutiles ornemens de style. Sa critique est exacte et semblerait quelquefois même minutieuse, tant il s'attache à détruire les objections que d'ailleurs il présente dans toute leur force et avec une candeur parfaite. Comme l'ouvrage de Mgr. Kenrick n'est pas traduit en français (et il mériterait de l'être), nous en rendrons compte avec plus de détail que nous n'eussions fait sans cela.

L'auteur prouve d'abord, par une suite de témoignages, l'existence à Nazareth de la sainte maison, jusqu'à l'expulsion définitive des chrétiens de la Palestine, en 1291, époque de sa translation miraculeuse en Dalmatie. C'était là le point fondamental à établir. Dès les premiers temps de l'Eglise, la maison de la très-sainte Vierge, à Nazareth, était visitée par de nombreux pèlerins. Les apôtres, suivant une antique tradition, en avaient fait un oratoire. Aussitôt après les persécutions, sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, la renferma dans une magnifique église. Saint Jérôme, vers l'année 380, accompagna sainte Paule à Nazareth (Epis. 27). Il nous apprend que de son temps existaient deux grandes églises à Nazareth, l'une au milieu de la ville, où se trouvait autrefois la maison où l'enfant Jésus fut élevé, l'autre au lieu (*in loco*) où l'archange Gabriel s'acquitta du divin message.

A la fin du sixième siècle, ce récit de saint Jérôme est confirmé par le savant moine Adamnan, qui parlait des saints lieux d'après la description à lui faite par l'évêque Arculphe, qui les avait visités.

Ni la sainte maison, ni l'église qui la renfermait, n'avaient été détruites par l'invasion des Sarrasins ; car le vénérable Bède (*de Locis sanctis*), au septième siècle, confirme expressément les témoignages précédens, et parle des nombreux pèlerinages qui avaient encore lieu alors à Nazareth. De même l'auteur de l'Itinéraire de saint Wilibald, évêque d'Eichstadt. (755) Il ajoute que l'église de l'Annonciation, menacée de destruction par les païens (les Sarrasins), avait été souvent rachetée par les chrétiens (*Thesaurus morum. Hen. Canisii, t. II. Baronius in martyr. Rom. die 7 Julii. Acta sanctorum ord. S. Benedict. sæc. III, p. II, § 16., pag. 374.*)

Les pèlerinages, quoique devenus difficiles depuis la conquête sarrasine, continuaient cependant. L'histoire en cite des exemples. Dès avant les croisades, l'ordre des chevaliers de Sainte-Catherine fut établi au Mont-Sinaï, pour la protection des pèlerins qui visitaient les lieux saints de la Galilée.

Depuis les croisades, les témoignages ne manquent pas sur l'existence de l'église de l'Annonciation, qui renfermait la maison de Marie. Jacques de Vitry, cardinal et patriarche de Jérusalem (treizième siècle), dit avoir souvent célébré le saint sacrifice dans la maison de Marie (*Descriptio terra sanctæ*). Jean Phocas, prêtre grec, qui visita Nazareth en 1185, parle ainsi : " La maison de Joseph a été ensuite transformée en une église magnifique. A gauche de l'autel, se trouve une ouverture. Quand on y a pénétré, on descend quelques marches, et alors on contemple l'ancienne maison de Joseph, où la bonne nouvelle fut annoncée à Marie par l'archange." (*Bollandistes, 2 mai, t. II, p. 3.*)

Thomas Celano, dans sa narration de la visite de saint François d'Assise

à Nazareth (1213), dit : “ Enfin il vint à Nazareth pour vénérer la maison “ où le Verbe fut fait chair.”

En 1252, saint Louis, avant de quitter la Syrie, se rendit à Nazareth. “ Il “ entra humblement à pied dans la ville, et adora le grand mystère de la Ré-
“ demption humaine au lieu sacré de l’Incarnation. Le jour de l’Annoncia-
“ tion, le saint sacrifice fut célébré sur l’autel de l’Annonciation avec gran-
“ de pompe, et le roi communia.” (*Vie de saint Louis par Godefroy de Beau-
lieu, son confesseur.*)

Par la prise de Ptolemaïs, en 1291, la Palestine tomba entièrement au pouvoir des infidèles. Les lieux saints devinrent à peu près inaccessibles aux chrétiens, Nazareth surtout, qui est dans l’intérieur du pays. C’est alors que Dieu daigna placer au milieu des chrétiens le vénéré sanctuaire de Nazareth.

Exciter la foi, la reconnaissance et l’amour, produire des fruits abondans de sanctification et de salut par les grâces attachées à l’habitation sacrée où le Verbe s’est fait chair, quels motifs plus dignes d’une manifestation extraordinaire de la toute-puissance de Dieu ! Le dernier historien de Lorette, Gaudenti, rapporte que, dans le seul mois de septembre 1780, le nombre des communions y fut de soixante-treize mille ! Voilà un exemple des résultats pratiques de cette croyance, même dans un siècle si atténué pour la foi !

Il est clair que tout repose sur l’existence de la sainte maison à une époque antérieure à sa translation miraculeuse. Aussi s’est-on efforcé. Pérudit Casaubon, entr’autres, de montrer que, bien longtemps avant la fin du treizième siècle, elle n’existait plus. Dans ce but, on a attaqué quelques-uns des témoignages cités en preuve du contraire. Il est bon de faire remarquer, dès à présent, que l’événement qui nous occupe a été attaqué par des argumens non point directs, mais indirects : on a argué du silence de tel écrivain, on a chicané sur une expression, sur un mot, et autres choses semblables.

Mgr. Kenrick prouve victorieusement la futilité des objections. Parcourons-les, car ici l’attaque est dirigée contre la base même.

A cause de cela seulement, disons un mot d’une difficulté insignifiante tirée d’un passage de saint Epiphane. On pourrait inférer de ce passage, que, dans les premiers siècles de l’Eglise, les Juifs étaient en possession exclusive de Nazareth. Comment donc les chrétiens auraient-ils pu s’y établir, à plus forte raison y élever une église ? Mais il ne s’agit pas d’église construite à Nazareth avant le temps de Constantin ; d’ailleurs on ne saurait nullement conclure de ce passage de saint Epiphane qu’à l’époque dont il parle, il n’y eût pas du tout de chrétiens à Nazareth, car les expressions de ce Père s’expliquent très-bien en ce sens que les Juifs composaient une grande partie, ou la presque totalité des habitans de cette ville. Aussi bien ne faut-il pas oublier que, dans les premiers temps, les païens prenaient les chrétiens pour des sectaires juifs.

Vient une autre difficulté plus spécieuse en apparence, mais tout aussi peu concluante. Parlant de l’église que sainte Hélène fit construire à Nazareth, Adamnan dit : “ Altera Ecclesia habetur *in loco* ubi illa domus fuerat constructa in qua, etc.” Dans saint Jérôme sur le même sujet, on trouve *in loco*, et dans le vénérable Bède, *ubi quondam fuerat domus* (voir plus haut.) Mais, si sainte Hélène fit élever une église sur le lieu (*in loco*) où la maison.

de Marie avait été construite (*sueral constructa*), cette maison n'existait donc plus dès alors ! Remarquons d'abord que ces expressions *locus et domus* sont indifféremment appliquées à la maison actuelle de Lorette par des écrivains qui ont eu pour objet spécial de prouver son identité avec celle de Nazareth. Conséquemment le mot *locus*, employé par les écrivains cités, ne saurait être incompatible, même en l'absence d'une preuve positive, avec la croyance que par le *lieu* en question on entendait la maison de Marie.

Mais le *constructa sueral* qu'on trouve dans saint Jérôme, Bède, Adamnan, ne semble-t-il pas prouver que cette sainte habitation n'existait plus depuis longtemps ? Cette objection tombe, si l'on adopte l'opinion plus que probable de Papebroch, de Benoit XIV et d'autres érudits qui considèrent la sainte maison de Lorette, non point comme la totalité de la maison, mais comme la partie, la chambre, où s'est accompli l'ineffable mystère de l'Incarnation. Par vénération pour l'auguste mystère, cette partie de l'édifice n'aurait pas été démolie avec le reste lors de la construction de l'église élevée par les ordres de sainte Hélène.

Non-seulement l'hypothèse en question est conforme à l'usage des premiers chrétiens, de conserver plutôt les monumens anciens que d'en élever de nouveaux, mais elle est même en parfaite harmonie avec ce que disent Nicéphore, Celano et Phocas.

En définitive, la description que ce dernier écrivain donne de l'église, suffit pour écarter toutes difficultés sous le point de vue actuel. Il est évident que la sainte maison était renfermée dans l'église de l'Annonciation précisément comme elle l'est aujourd'hui dans la magnifique église de Paul II, comme la petite chapelle de la Portioncule est couverte par le superbe dôme de Sainte-Marie-des-Anges.

Enfin on a voulu s'armer d'une lettre d'Urbain IV à saint Louis, de 1263, lettre dans laquelle ce pape parle de l'entière destruction, par Saladin, de l'église de l'Annonciation.

Cette abjection aussi est plus spécieuse que réelle. Un voyageur nommé Baldenesel, qui visita ce lieu vénéré en 1337, dit : " Ici était une grande et belle église, mais qui est *presque* détruite (*quasi destructa*). " Quand bien même l'église aurait été détruite, la destruction de la sainte maison ne s'en serait pas nécessairement suivie ; à plus forte raison l'église n'ayant été que *presque* détruite. L'église de Sainte-Marie-des-Anges, à Assise, a été presque renversée en 1532 par un tremblement de terre ; mais, le dôme ayant été préservé, l'oratoire de la Portioncule, recouvert par ce dôme, l'a été aussi. Lors de l'incendie de la basilique de Saint-Paul, en 1823, le maître-autel resta intact. Donc la sainte maison de Nazareth, surtout à cause de son peu d'élévation a pu être conservée sans que l'église l'ait été. Aussi Baldenesel, après avoir parlé de sa *quasi* destruction, ajoute " qu'il était cependant resté une petite portion couverte, et soigneusement gardée par les Sarrasins. C'est là, près d'un pilier de marbre, qu'à eu lieu, dit-on, l'adorable mystère de la Conception. "

N'oublions pas que la translation miraculeuse de la sainte maison a eu lieu précisément au moment où les chrétiens étaient forcés d'abandonner la Palestine, coïncidence tout-à-fait remarquable, et qui nous conduit à une preuve très-forte, quoique indirecte. Jusqu'à la fin de la domination chrétienne, les pèlerina-

ges étaient continuels, et tout ce qui concernait les lieux saints étaient parfaitement connu de chacun. D'un autre côté, la translation miraculeuse a été un fait généralement admis par les contemporains, et contre lequel aucune réclamation ne s'est alors élevée. Or, comment concilier cette croyance universelle avec ce qui aurait été de notoriété publique, la destruction de la sainte maison ? Qu'on pèse, qu'on examine attentivement la force de cet argument.

Dans son deuxième chapitre, Mgr. Kenrick fait l'histoire des diverses translations. En voici la substance :

C'est sur une éminence entre Tersatto en Fiume, sur la côte de Dalmatie, qu'eut lieu, le 10 mai 1291, l'apparition de la sainte maison. Alexandre, curé de l'église de Saint-George à Tersatto, était alors dangereusement malade. La sainte Vierge lui apparut et lui dit que la maison qui venait de se montrer était celle dans laquelle elle était née et avait conçu le Fils de Dieu ; que cette maison avait été transformée en église par les Apôtres, et que l'autel qui s'y voit avait été consacré par saint Pierre. Après cette vision, Alexandre se trouva guéri. Nicolas Frangipani, gouverneur de la Dalmatie et seigneur de Tersatto et de Fiume, sur la relation des habitans et le témoignage d'Alexandre, envoya à Nazareth quatre délégués, parmi lesquels Alexandre. Ils trouvèrent les chrétiens de cette ville profondément affligés de la disparition qui se rapportait parfaitement à l'époque de son apparition en Dalmatie. Les fondations, qui paraissaient avoir été depuis peu séparées des murs, ayant été mesurées, donnèrent exactement les dimensions de la sainte maison.

Tout cela remplit les Dalmates d'une grande dévotion. De nombreux pèlerins accoururent des points les plus éloignés.

Le 10 décembre 1294, la sainte maison fut miraculeusement transportée, à travers la mer, dans un bois près de Recanati, sur la côte de l'Adriatique, opposé à Fiume. Des bergers l'aperçurent d'abord. Le bois était compris dans un district appelé Lorette (Lauretum), soit à cause des lauriers qui y croissaient en abondance, soit parce que ce lieu appartenait à une dame du nom de Laure.

Ce qu'est cette habitation, on ne le sait. Seulement, une statue de la très-sainte Vierge indique, qu'elle est consacrée à la reine des cieux. On ne tarde pas cependant à éprouver les effets miraculeux de la protection de Marie. Les pèlerinages et la dévotion des peuples s'accroissent incessamment. Mais bientôt des bandits profitent de la situation écartée et des guerres civiles qui désolaient alors l'Italie, pour piller et maltraiter impunément les pèlerins. Le vénérable oratoire est négligé. Alors il plut à Dieu de l'enlever de nouveau et de le placer sur une éminence peu distante et voisine du grand chemin. Ce monticule était la propriété commune de deux frères de la noble famille des Antici, qui, d'abord, partagent la dévotion générale, devenue plus vive encore par ce nouveau miracle.

Mais l'avarice les désunit. Au moment où leur discorde faisait craindre l'effusion du sang, la sainte maison est encore une fois miraculeusement enlevée et placée à peu de distance de là, dans le lieu où on la voit encore aujourd'hui. Cette manifestation extraordinaire du courroux céleste mit fin aussitôt à la querelle des deux frères.

Après cet exposé historique, et avant d'arriver aux preuves, l'auteur présente quelques observations sur l'apparente improbabilité des faits, et examine si cette improbabilité est telle qu'il faille mettre cette narration au nombre des légendes qui ne reposent sur rien.

La pierre d'achoppement se trouve dans les fréquens changemens de place. Si, à cet égard, il ne nous est pas donné de comprendre les motifs de Dieu, du moins conçoit-on facilement que ces changemens de place, en ajoutant d'une part à l'apparente improbabilité de l'événement, lui donnent de l'autre un surcroît d'évidence qui, sans cela, lui eût manqué. C'est là ce que l'auteur développe dans la suite de son livre. Supposons faux, ces fréquens déplacements eussent-ils été relatés ? Voulez-vous voir une imposture dans l'enlèvement miraculeux ? Alors les changemens de place en auraient facilité la découverte, de même qu'ils sont incompatibles avec l'hypothèse d'une erreur innocente. Loin donc que ces changemens de lieu puissent servir à combattre la réalité de l'événement, ils lui servent au contraire de support, à raison précisément de leur apparente improbabilité.

Le troisième chapitre a pour objet les principaux écrivains qui ont traité ce sujet.—Le plus ancien document historique est une lettre adressée à Charles II, roi Angevin de Naples, par un ermite nommé Paul de Silva. Elle est du mois de juin 1297. Martorelli, dans un ouvrage dont nous parlerons bientôt, en a démontré l'authenticité. Les principaux faits de la translation y sont minutieusement racontés.

Pierre, de l'ordre de Saint-François, élevé, au commencement du quatorzième siècle, par Jean XXII sur le siège épiscopal de Recanati et de Macerata, a publié, quarante ans après l'événement, une histoire succincte de la miraculeuse translation. Par ordre des magistrats de Recanati, ce livre fut substitué aux ouvrages profanes pour l'instruction de la jeunesse. Au commencement du seizième siècle, plusieurs copies très-anciennes de l'histoire du vénérable Pierre existaient encore Recanati.

L'absence d'ouvrages plus anciens s'explique par les circonstances du temps ; et c'est ce que l'auteur expose avec beaucoup de lucidité. Les Gibelins et les Guelfes ensanglantaient alors l'Italie, et la ville de Recanati souffrit particulièrement de ces discordes. Ayant été incendiée et détruite en 1322, le siège épiscopal fut transféré à Macerata, et Pierre n'en prit possession qu'en 1328.

Sa narration, qui, d'après cela, peut être regardée comme contemporaine, supplée amplement à des documents plus reculés. Combien peu d'événemens anciens nous sont connus par des témoignages contemporains ! N'oublions pas non plus que, vers le milieu du quatorzième siècle, une peste effroyable était venue s'ajouter aux calamités politiques de l'Italie. D'ailleurs on n'avait pas alors ce puissant moyen, la presse, pour faire passer à la postérité de nombreuses relations d'une semblable merveille. L'évêque Pierre mourut en 1347. Dans la bulle publiée à l'occasion de sa promotion, ses vertus et son savoir sont grandement loués par Jean XXII.

Il n'est pas déplacé de dire un mot en passant sur un monument de l'art qui constate la croyance générale. Nous voulons parler du tableau qui représente le miracle, et que l'on voit dans l'église de la Madone de Lorotte, à Rome.

On l'attribue unanimement au vénérable Giovanni da Fiesole, de l'ordre de Saint-Dominique, dit le peintre angélique, qui, né en 1357 mourut en 1455. Ce tableau doit avoir été fait au commencement du quatorzième, siècle, car on le regarde comme un des premiers ouvrages de Giovanni da Fiesole.

Revenons aux écrivains. Il suffit de nommer Jérôme Radiolense, moine de Vallombreuse (vers 1450), qui, dans un petit ouvrage, relate les faits que nous connaissons.

L'historien qui vient ensuite est Pierre-George Tolomeo, préfet de Teramo, et à cause de cela, généralement connu sous le nom de Teramanus. Il devint depuis évêque de Recanati. Son Histoire de la sainte Maison de Lorette a été écrite pour l'instruction des pèlerins. Composée sous le pontificat de Pie II, elle fut publiée en 1460. Grégoire XIII (1578) la fit traduire en diverses langues et graver sur de grandes tables de marbre, qui renouvelées, lorsque leur vétusté l'exigeait, se voient encore dans la magnifique église de Lorette.

Le frère Baptiste de Mantoue (1479), depuis général des Carmes, a célébré le sanctuaire de Lorette, dans un discours dédié au cardinal de la Rovère, alors évêque de Recanati, et aussi dans un poème intitulé : *Angelariorum*.

Nous devons à Jérôme Angelita, de Recanati, une Histoire de la sainte Maison, qu'il dédia à Clément VII. Cet écrivain possédait tous les moyens d'être exact ; car il était, comme l'avaient été son père et son grand-père, secrétaire perpétuel et gardien des archives de Recanati. Aussi déclare-t-il avoir puisé dans les annales de cette ville. De son temps, d'ailleurs, d'anciens documents de Fiume et de Tersatto avaient été apportés à Recanati, et le résultat de l'examen attentif qu'on en fit fut remis à Léon X. L'Histoire d'Angelita se trouve à la bibliothèque du Vatican. Matorelli l'a réimprimée dans son *Teatro istorico della casa nazarena*. Cet ouvrage, en 2 vol. in-fol., renferme la plus grande partie de ce qu'ont écrit sur ce sujet les principaux écrivains. Quelques exemplaires du livre d'Angelita existent encore.

L'histoire composée par le jésuite Raphaël Rière, mort en 1582, est estimable, quoique diffuse. L'auteur, qui ne vécut pas assez pour l'achever, avait reçu des copies authentiques de plusieurs documents publics, tirés de Tersatto et de Fiume.

Hornee Turcellinus, de la compagnie de Jésus, a éclipsé, dans son *Historia lauretana*, tous les écrivains antérieurs. Aussi l'appelle-t-on, par excellence, l'Histoire de Lorette. Son ouvrage, en cinq livres, a été publié à Rome en 1597. Clément VIII, Benoit XIV et Noël Alexandre en ont fait un éloge mérité ; car cet écrivain est aussi remarquable par le style, que par la rectitude du jugement et l'esprit de recherche. Une nouvelle édition de l'*Historia Lauretana* a été publiée à Lorette en 1837.

Le plus récent historien est Gaudenti, archidiacre de la basilique de Lorette. Son ouvrage a paru en Italien, en 1784, sous le titre de *Storia della santa Casa di Loreto*.

Cette nomenclature, qui comprend une très-petite partie seulement des écrivains qui ont traité ce sujet, suffit pour montrer la chaîne du témoignage historique. On compte environ 200 auteurs de diverses nations, qui ont écrit

ex-professo pour rétablir la réalité de ce merveilleux événement, parmi lesquels Baronius, Canisius, Benoît XIV, les Bollandistes, Noël Alexandre, Honoré de Sainte-Marie, Suarez, etc., etc.

(A continuer.)

— ❖ ❖ ❖ —
A L L O C U T I O N

De Sa Sainteté notre Seigneur le Pape Grégoire XVI au Sacré Collège, dans le Consistoire Secret du 22 juillet 1842 ; suivie d'une exposition, corroborée de documens, sur les soins incessans de Sa Sainteté pour parler en médè aux maux graves dont la religion catholique est affligée dans les Etats Impériaux et Royaux de la Russie et de la Pologne.

EXPOSITION.

IÈRE. PARTIE.

La situation déplorable où se trouve depuis fort longtemps l'Eglise catholique dans l'immense étendue des possessions Russes, est assurément la plus grave des causes nombreuses de poignante amertume et d'indicible sollicitude qui tiennent dans l'angoisse l'âme du Saint Père depuis les premiers jours de son laborieux Pontificat. Bien qu'un ordre suprême toujours et dans ces dernières années peut-être encore plus étroitement exécuté, interdise, *sous les peines les plus sévères, sous les peines capitales*, aux évêques et aux catholiques sujets de la Russie, toute libre communication avec le Saint-Siège pour les affaires spirituelles ; et, bien qu'en dépit de demandes réitérées, et en présence de la Légation Russe établie à Rome, le Saint-Siège n'ait pas même, auprès de la Cour Impériale et Royale, un Représentant par lequel il puisse être informé du véritable état des choses de la religion dans ces contrées lointaines ; cependant, malgré les difficultés et les périls, les plaintes déchirantes d'une multitude de fidèles unis d'esprit et de cœur au centre de l'unité catholique, sont, l'une après l'autre, arrivées au Vatican, et d'ailleurs il y a eu un tel ensemble de faits universellement connus, qu'on n'a pu les dérober entièrement aux yeux du Chef de l'Eglise.

Sa Sainteté savait donc quel mal fait à la religion catholique et combien a contribué à sa lamentable décadence, la dépendance presque totale imposée par le gouvernement russe aux évêques dans l'exercice de leur autorité et du ministère pastoral ; de telle sorte que des personnes séculières et appartenant à une communion dissidente de la communion catholique sont chargées de régler les choses ecclésiastiques et les intérêts des catholiques. Sa Sainteté savait qu'on avait de même confié à de pareils hommes, ou du moins à des hommes dépourvus de toute instruction dans les sciences sacrées, sinon imbus des principes les plus erronés, la surveillance de l'enseignement et de l'éducation du clergé séculier et régulier, dans les universités et dans les autres établissemens publics, en excluant formellement de ces fonctions les Evêques et les Supérieurs des ordres religieux. Sa Sainteté savait à quel état de pauvreté l'enlèvement de tant de biens ecclésiastiques, propriété de l'Eglise, la suppression de tant de bénéfices, de monastères et d'autres pieuses institutions avaient réduit le clergé ; et que par suite de ces spoliations il se trouvait dépourvu des moyens nécessaires à un honnête entretien du culte et des ministres sacrés dans un nombre proportionné aux besoins des âmes. Sa Sainteté savait les dispositions prises au grand préjudice des ordres réguliers,

dant on a bouleversé de fond en comble les saintes disciplines établies par les canons et par les constitutions apostoliques pour soustraire les diverses familles religieuses à l'autorité et à la dépendance de leurs supérieurs-généraux, en les assujétissant aux ordinaires diocésains et en leur imposant des réglemens nouveaux en tout ce qui concerne la profession, les vœux monastiques, le noviciat, les études et choses semblables. Sa Sainteté savait les suites funestes, soit de la trop grande étendue des diocèses tant dans l'Empire que dans le Royaume proprement dit de Pologne, soit de la vacance indéfiniment prolongée des églises épiscopales et du système doublement anti-canonique en vertu duquel on en confia l'administration à d'autres évêques, déjà impuissans à remplir auprès d'un troupeau trop nombreux leurs devoirs spirituels pour donner ensuite à ces églises veuves des pasteurs ou fort avancés en âge ou dépourvus de toute force physique et morale, ou qui ne furent jamais formés pour le sanctuaire et pour le ministère de l'Eglise, ou que d'autres raisons rendent impropres à la grande charge de la dignité et de la juridiction épiscopale : Et enfin, passant sous silence beaucoup d'autres griefs le Saint-Père savait qu'après avoir enlevé au clergé catholique séculier et régulier de l'un et de l'autre rit un grand nombre de leurs églises et de leurs monastères, on avait livré ces monastères et ces églises au clergé de la religion dominante en Russie ; il savait que, bouleversant de nouveau toute la hiérarchie des grecs-russes-unis, l'Ukase du 22 avril 1828 supprime l'évêché de ce rit érigé de toute antiquité à Luck, capitale de la Volhynie ; il savait que, suivant le plan perfidement tracé, vers la fin du siècle dernier tous les ressorts étaient mis en jeu, tous les moyens étaient employés pour séparer les grecs-unis de l'Unité catholique et pour les incorporer à la communion greco-Russe.

Cette série de faits, s'appuyant les uns les autres, et tendant tous à détruire le bien être spirituel d'environ douze millions de catholiques épars dans l'empire réuni de Russie et de Pologne, ne pouvait qu'affliger profondément le cœur paternel de Sa Sainteté ; car Dieu, qui Lui a confié le soin de ces douze millions d'âmes, Lui en demandera un compte sévère ; et sa douleur ne diminuait pas lorsque, comparant les actes aux promesses, le Saint Père relisait non seulement les antiques et solennels engagements pris, dès l'année 1773, par le gouvernement impérial de conserver le *statu quo* de la Religion catholique dans les provinces cédées à la Russie ; mais encore les protestations toutes récentes et fort explicites par lesquelles ce gouvernement a promis, à diverses reprises, d'accorder sa protection, sa bienveillance et ses faveurs au culte catholique et à ceux qui le professent. Le Saint Père put donc croire que ce qui se passait dans les possessions russes au détriment de Notre Religion était le fruit des manœuvres de ses ennemis ; lesquels, par la calomnie, par les insinuations de leur malice, excitant la colère et les défiances du gouvernement contre les sujets catholiques de l'un et de l'autre rit l'auraient ainsi poussé à ces résolutions extrêmes d'une déplorable vengeance, en dépit de traités solennellement conclus, de promesses maintes fois renouvelées, et de ces intentions paternelles, de cette bonté miséricordieuse, apanage naturel d'un puissant Souverain. Et l'on comprend que les premières et les plus vives sollicitudes du Saint Père, dès qu'il eut pris le gouvernement universel de l'Eglise, furent pour cette partie de son troupeau, et le portèrent à

entreprendre de réparer, autant que cela était possible, ces lamentables désastres de la Religion catholique en Russie et en Pologne, d'éloigner les causes funestes qui semblaient les avoir amenés, et de réclamer, dans ce but, la protection et la faveur Impériale.

A continuer.

LES DISTRICTS MANUFACTURIERS D'ANGLETERRE.

Sir Robert Peel, au commencement de la séance des communes, du 30, a déclaré, sur l'interpellation de lord Palmerston, que les négociations avec le gouvernement des Etats-Unis n'étant pas encore arrivées à une solution, il lui était impossible de donner aucune explication à la chambre.

A mesure qu'approche le terme de la session du parlement, les classes ouvrières redoublent d'activité pour obtenir quelque mesure propre à alléger leur détresse. S'il faut en croire le *Standard*, la session serait prorogée dans la seconde semaine du mois d'août.

Le *Globe* publie le compte-rendu des nombreux meetings, tenus dans les districts manufacturiers, pour supplier le parlement de refuser les subsides, jusqu'à ce que les ministres aient fait quelque chose pour le peuple. A Coventry, on a affiché un placard dans lequel on remarque le passage suivant :

“ Inanition ! inanition ! L'espoir, que le parlement adopterait une mesure pour remédier à une détresse si terrible, est aujourd'hui déçu. Sans espérances et sans secours, le peuple n'a plus qu'à réclamer la restitution des droits et des libertés qui lui ont été ravis par une aristocratie cruelle et despotique. Le cri de milliers d'hommes affamés sera entendu ! ”

Dans un meeting tenu dans la même ville, un ouvrier chartiste s'écriait : “ La première chose à faire, c'est d'avoir à tout prix du pain pour le peuple, qui meurt de faim ; il faut au peuple du pain, et il en aura. Ni la police, ni la yeomanry, ni la troupe, ni la cavalerie, ne sauraient résister à ce cri universel et impérieux : Du pain ! ” (Applaudissemens bruyans.)

Liverpool doit expédier à deux membres du parlement, MM. Mark Phillips et Thomas Milner Gibson, un mémoire priant la chambre de ne plus accorder de subsides tant que l'on n'aura rien fait pour le peuple. Ce mémoire est revêtu de 65,925 signatures.

A Manchester, dans Oldham-Street et d'autres rucs, on voit, placés aux fenêtres, des écriteaux sur lesquels on lit en gros caractères : “ On ne paie ici ni les contributions directes ni la taxe du revenu. Le bureau de charité fait distribuer à 8 heures des soupes ; on est à la queue dès 5 heures du matin et il vient des malheureux d'une distance de plus de 7 milles pour être admis à la distribution. ”

Tous les ateliers des mines de lord Vernon, à Posynton, ont été fermés. 600 individus se trouvent sans ouvrage.

Le *Sun* trace le tableau suivant de la détresse des classes pauvres et des conséquences que cet état de choses peut avoir :

“ Nous craignons que la misère ne devienne plus profonde, et ne pousse le peuple à des actes de violence ; la résolution adoptée par les ministres ne nous semble pas être d'un bon augure. Maintenant les choses en sont venues à ce point qu'il ne reste plus aux ouvriers qu'à opter entre la tombe

et la maison de travail réservée aux pauvres. Dans ces circonstances, comment ne pas se préoccuper de l'idée des catastrophes que peut amener le désespoir ? Il est évident que les ministres ne redoutent pas une révolte. N'ont-ils pas des casernes en tous lieux ? Ne disposent-ils pas de forces considérables qui leur sont dévouées, et qu'ils peuvent en un clin d'œil transporter à l'aide de la vapeur, sur tous les points menacés ? Et ces forces n'auront-elles pas bon marché de masses se mouvant sans ordre, ni précision ? Ajoutez à cela que les ministres ont 15,900 hommes de yeomanry et une armée de soldats de police ; que de plus ils peuvent compter sur l'appui des classes moyennes, dont le concours leur est acquis, pour écraser le peuple.

“ Dans ces circonstances, on conçoit aisément que les ministres se regardent comme maîtres de leur politique et du peuple. Qu'importent le meurtre, le pillage, l'incendie, la mort et la misère faisant des progrès effrayans, puisque la victoire doit leur rester en définitive.

“ Il ne nous appartient point de désespérer de l'avenir de notre pays ; mais si nous ne nous décourageons point, si nous croyons encore au maintien de la tranquillité, ainsi qu'aux progrès de la civilisation et au développement de la prospérité nationale, ce n'est assurément pas sur les faits dont nous sommes témoins que notre confiance est basée. L'association contre la loi des céréales nous laisse une lueur d'espérance ; mais elle n'a pas encore produit sur les ministres et sur le pays une impression assez profonde pour qu'il soit permis de croire qu'il lui est réservé de mettre un terme aux souffrances des classes ouvrières.

CORRESPONDANCE.

M. L'ÉDITEUR,

Vous désirez que je vous donne quelques détails sur le collège de l'Assomption ; vous paraissez surpris qu'on n'en ait fait presque aucune mention sur les papiers publics ; je voudrais bien être à la portée de pouvoir vous satisfaire, mais cet institut concentré en lui-même paraît vouloir opérer le bien pour l'amour du bien même ; s'il se cache à la vue des hommes, ce n'est que pour paraître plus agréable à celui qui est l'auteur de toute science et de toute vraie sagesse ; et c'est bien là la *vraie philosophie*. Sans doute qu'on instruit les élèves de cette maison dans les sciences humaines ; les études ne le cèdent en rien à celles des autres collèges. Je dois pourtant en excepter la Physique qu'on ne peut enseigner avec autant d'avantages que dans les anciens établissemens de ce genre, parce que les modiques revenus de cette maison ne lui permettent pas d'avoir les instrumens nécessaires pour étudier cette branche avec un succès brillant. En attendant mieux, on se contente de leur en donner un aperçu général ou quelques connaissances théoriques. Quant au latin, on ne peut voir sans étonnement la précision avec laquelle les élèves expliquent leurs auteurs ; dans les hautes classes, on apprend par cœur le texte d'Horace, de Virgile et même de Cicéron, on a compris ce que ce dernier disait de lui-même, que pour former son style il croyait nécessaire d'apprendre littéralement les compositions des grands écrivains qui l'avaient précédé. J'ai assisté plusieurs fois aux exercices publics de cette maison, et j'ai toujours vu avec admiration les élèves parfaitement

maîtres de leurs matîtres. Outre les classes latines dans lesquelles on étudie aussi l'Histoire et la Géographie, il y a un cours particulier de grammaire française et anglaise ; et on y enseigne en même tems les règles de commerce, ce qui est un grand avantage pour les jeunes gens qui veulent entrer dans le monde sans faire leurs humanités. Mais je vous l'ai dit en commençant, la science sans la religion est vaine. La modestie, la ferveur qui règnent dans cette maison, la piété de ces jeunes gens qui s'approchent fréquemment de la sainte Table, l'union qui règne entre les maîtres, l'affection que les élèves leur témoignent font bien voir que la vertu y fait la base de l'instruction, et qu'on y comprend cette grande vérité que des études qui n'ont point Dieu pour fin dernière sont illusoire et dangereuses, comme l'expérience ne le prouve malheureusement que trop souvent.

Quelles obligations n'aura donc pas le pays aux hommes zélés et entreprenans qui ont formé le plan de cet institut ; il fallait un courage sans borne au Révérend Messire François Labelle pour tenter une si grande entreprise ; mais cet homme courageux ne craignant point les plus grands sacrifices, se bornant au strict nécessaire pour compléter une œuvre qu'il avait à cœur, s'entourra de quelques personnes respectables, entr'autres des messieurs Meilleur et Cazeneuve qui ont bien voulu se porter syndics de l'entreprise et de son frère le Révérend Messire Edouard Labelle qui se chargea de la direction de la maison ; aussi ont-ils complètement réussi dans leur dessein, et non seulement l'Assomption mais encore les paroisses voisines leur en ont aujourd'hui la plus grande obligation. On ne doit pas passer sous silence la respectable seigneuresse Madame de St. Ours qui a fait des dons généreux à l'établissement et qui s'est chargée, pendant plusieurs années, de fournir les livres donnés en récompense aux exercices publics et dont les heureux vainqueurs auraient été privés à cause de la modicité des revenus du collège.

M. Ed. Labelle fut plusieurs années directeur de cette maison ; sous ce prêtre vertueux et zélé pour l'éducation, les élèves se sont habitués à l'étude avec goût, et à une discipline qui leur rendait leurs exercices d'autant plus faciles qu'ils les trouvaient plus agréables. Le R. M. Normandin qui lui a succédé et qui est encore directeur de cette maison, a maintenu les choses dans le même ordre, il a gagné l'amitié des étudiants qui le regardent comme leur père et leur meilleur ami. Sous de tels maîtres comment cette jeunesse ne pourrait-elle pas être vertueuse ? il ne s'agit que de se laisser aller à l'imitation de ceux qu'on aime et qu'on chérit. Je pourrais vous ajouter que malgré la direction générale de la maison, M. Normandin a professé la Philosophie et les mathématiques avec un succès peu commun.

La Rhétorique et les belles lettres ont un professeur qu'on peut appeler Emérite, M. Carnot, qui a enseigné ces différentes branches depuis plus de vingt ans, dont sept dans le collège même de Montréal.

En vous écrivant ainsi sur l'institut scolastique de l'Assomption je ne le fais que pour contenter vos desirs, sachant combien vous avez à cœur tout ce qui intéresse l'éducation, mais je regrette de ne pouvoir vous en donner une connaissance plus particulière et plus détaillée, car ce que je vous en écris est bien au-dessous de ce que je devrais vous en dire ; mais il y a pourtant une chose que je regrette bien davantage, c'est de voir que cette maison ne soit pas plus aidée de la Législature. Il devient maintenant nécessaire

d'ajouter deux ailes au corps du bâtiment, déjà bien insuffisant pour le grand nombre d'élèves qui fréquentent cette maison ; il y aurait aussi à faire quelques améliorations intérieures à la bâtisse déjà existante, mais ce qui manque surtout ce sont les instrumens nécessaires pour les expériences de Chimie et de Physique. Or il n'est pas à espérer qu'on puisse de sitôt se les procurer, si la province ne vient au secours de cet établissement qui tout nouveau encore donne cependant les plus flatteuses espérances pour l'avenir. Eh ! pourrait-on mieux employer les deniers publics qu'à encourager des maisons destinées à former des hommes capables de soutenir les intérêts de leur pays, et de faire l'honneur de la société et la consolation de l'Eglise. C'est une réflexion que je fais. Puissent nos Honorables Membres de la Chambre d'Assemblée la faire valoir ! En attendant je suis avec considération,

Votre très-humble serviteur,

St. ———.



Québec 13 septembre.—Samedi dernier, à Ste. Marie de la Beauce, Mgr. l'évêque de Sidmce a conféré l'ordre de prêtrise à M. Elzéar Alexandre Taschereau.

Hier, à Nicolet, Mgr. l'évêque de Québec a conféré le même ordre à MM. Augustin Millet et Bernard O'Reilly. Sa Grandeur est arrivée ce matin, dans le Montréal, en cette ville, accompagnée de plusieurs membres du clergé du district des Trois-Rivières qui viennent prendre part aux exercices de la retraite ecclésiastique dont l'ouverture doit avoir lieu demain.

Le révérend père Chazelle, qui doit prêcher la retraite, et M. Boué, prêtre français récemment venu dans le diocèse de Montréal, sont aussi arrivés ce matin, en cette ville. *Gazette de Québec.*

ROME.—On lit dans le *Diario di Roma* du 23 juillet :

Sa Sainteté a tenu hier matin au palais apostolique du Quirinal un consistoire secret ; le Saint-Père a prononcé une courte allocution. Après cela, S. Em. le cardinal Mario Mattei, s'étant démis du diaconat de Sainte-Marie *in Aquiro*, a fait la demande de passer dans l'ordre des prêtres, en optant pour le titre de Sainte-Marie-des-Anges aux Thermes, à quoi Sa Sainteté a consenti. Le Saint-Père a ensuite proposé les églises suivantes :

L'Eglise métropolitaine d'Avignon, pour Mgr. Paul Naudo, transféré de l'Eglise épiscopale de Nevers.

L'Eglise métropolitaine d'Oristano, pour le R. S. Saba, prêtre de Cagliari, chanoine pénitencier, de cette métropole, examinateur pro-synodal, ancien vicair-général de l'archevêché de Cagliari, et docteur en théologie.

L'Eglise épiscopale de Ferentino, pour Mgr. B. Antonucci, transféré de l'Eglise épiscopale de Mont-Feltre.

L'Eglise épiscopale de Cervie, pour Mgr. Tamburini, transféré de l'église épiscopale de Narni.

L'Eglise épiscopale de Narni, pour le R. J. Marie Galligari, prêtre de Foligno, curé de Saint-Jacques, *in augusta*, de Rome, chanoine honoraire de la cathédrale de Foligno, examinateur du clergé romain et docteur en théologie.

L'Eglise épiscopale de Mont-Feltre, pour le R. S. Leziroli, prêtre d'U-mola, chanoine pénitencier de cette cathédrale, examinateur pro-synodal et docteur en théologie.

Les Eglises épiscopales unies de Cagli et de Pergola, pour le R. B. Cagiani, prêtre du diocèse de Nocera, ancien vicaire-général des diocèses de Cagli et Pergola, actuellement vicaire-apostolique et docteur de l'une et de l'autre loi.

Les Eglises épiscopales unies de Saint-Marc et de Bisignano, pour le R. Mariano, prêtre du diocèse de Policastro, examinateur pro-synodal de ce diocèse et curé archipêtre de Saint-Egidius.

L'Eglise épiscopale de Saint-Ange des Lombards, pour le R. Ferdinand Giardi, prêtre du diocèse de Policastro, profès de la congrégation des missionnaires de Saint-Vincent-de-Paul et docteur en théologie.

Les Eglises épiscopales unies d'Ingolau et de Tursi, pour R. Gaetan Ancinio Tigani, prêtre du diocèse de Miletto, examinateur pro-synodal du même et docteur en théologie.

L'Eglise épiscopale de Squilloce, pour le R. Concezio Pasquini da Lanciano, de l'ordre des Mineurs de l'Observance, examinateur pro-synodal dans le diocèse de Teramo et maître en théologie.

L'Eglise épiscopale de Tulle, par M. Baptiste Leonard Berthaud, prêtre de Limoges et chanoine théologal de la cathédrale de Limoges.

L'Eglise épiscopale d'Angoulême, pour M. René-François Réguier, prêtre du diocèse d'Angers, chanoine de la cathédrale d'Angers vicaire-général, et par deux fois vicaire capitulaire de ce diocèse.

L'Eglise épiscopale de Cahors, pour M. Jean-Jacques-David Bardou, prêtre de l'archidiocèse d'Alby et curé de Saint-Amans.

L'Eglise épiscopale d'Iglésias, pour le R. J. Etienne Masala, prêtre de l'archidiocèse d'Oristano, curé de Gestori, docteur dans l'une et l'autre loi.

L'Eglise épiscopale d'Arles, pour le R. P. Vargièe, prêtre de l'archidiocèse d'Oristano, chanoine de la métropole Cagliari, examinateur pro-synodal, ancien vicaire-général et docteur dans l'une et l'autre loi.

L'Eglise épiscopale d'Alghero, pour le R. Etisio Casula, prêtre de l'archidiocèse d'Oristano, chanoine curé de la métropole de Cagliari et docteur en théologie.

L'Eglise épiscopale de Serena, dans l'Amérique méridionale, nouvellement érigée par S. S., pour le R. J. A. de la Sierra, prêtre du diocèse de Saint-Jacques du Chili, et chanoine-curé de la cathédrale de Serena.

L'Eglise épiscopale de Trèves, pour le R. Guillaume Arnoldi, prêtre du diocèse de Trèves, et chanoine-curé de cette cathédrale.

L'Eglise épiscopale de Listza, in partibus infidelium, pour Mgr. E. Aronne, prêtre du diocèse de Palestrine, déjà Auditeur de la Nonciature de Naples, camérier secret surnuméraire de S. S. consultant de la sacrée congrégation des évêques et des Réguliers, docteur en théologie et dans l'une et l'autre loi, député Auxiliaire de S. Em. le cardinal évêque de Palestrine.

L'Eglise épiscopale d'Abdère, in partibus infidelium, pour R. S. Mariano de Urigoien, d'Antaquera, chanoine chantre de cette cathédrale, et docteur en théologie.

On a fait ensuite à S. S. l'instance du pallium en faveur des églises métropolitaines d'Avignon et d'Aristano.

DÉSORDRE A MANCHESTER—Les coalitions d'ouvriers dans les districts manufacturiers de l'Angleterre commencent à donner de graves sujets d'in-

quiétude, même dans un pays où les démonstrations extérieures sont ordinairement peu alarmantes. Le 10 août, environ 5,000 ouvriers des mines du Lancashire se sont mis en marche sur Manchester après avoir fait une sorte de rafle sur toutes les fabriques des environs et ont fini par commettre de graves désordres. Voici les détails que donne à ce sujet le *Manchester-Guardian* :

“Les ouvriers mineurs d'Asthon avaient formé le projet de se rendre à Manchester. A dix heures du matin, 5,000 hommes environ ont envahi successivement plusieurs moulins, enlevant les hommes qui travaillaient. Arrivée à Sollard-Street, cette masse se trouva tout à coup arrêtée par un fort escadron de cavalerie, que soutenait une compagnie de carabiniers. Toute une division de la police était sous les armes. Les ouvriers virent bien, à l'attitude de la troupe, qu'il n'y avait pas moyen de forcer cette barrière. A midi, cette masse était réunie en partie à Cranby-Roy, sur un vaste terrain. La cloche sonnait alors l'heure du diner : ce fut le signal de tristes plaisanteries parmi ces hommes qui n'avaient rien à manger.

“Une charrette fut amenée sur les lieux ; un ouvrier nommé Silling y monta et harangua la multitude. D'autres firent aussi des discours ; tous parlèrent le langage de la modération, engageant les ouvriers à ne pas se prêter à être les instrumens de tel ou tel parti. A deux heures, cette multitude reprénait le chemin de ses foyers. Pas un seul soldat, pas un agent de la police ne se montra. Beaucoup de boutiques étaient fermées.

“Entre trois et quatre heures, un rassemblement considérable se porta contre les ateliers de M. Birley. On consentit à faire suspendre les travaux aussitôt que ce rassemblement l'exigea ; mais quelques-uns des ouvriers ayant demandé d'entrer dans les ateliers pour voir s'il ne restait pas quelques camarades cachés, on refusa de les laisser entrer : alors commencèrent les violences ; heureusement la garde arriva et quatorze émeutiers furent arrêtés. Pendant que la troupe conduisait sous bonne escorte les prisonniers à Town-Hall, la populace attaqua les ateliers de M. Birley. Les ouvriers qui les défendaient voulurent d'abord faire jouer la pompe contre le rassemblement ; mais cette arme défensive n'ayant pas suffi, ils montèrent sur les toits et firent pleuvoir les pierres et des barres de fer sur les passans. Une jeune fille fut tuée. Plusieurs personnes ont été blessées : enfin les soldats et la police arrivèrent et huit hommes furent arrêtés. D'autres violences ont été commises. La populace s'étant arrêtée devant la boutique de M. Royers, demandant du pain à grand cris, celui-ci ne crut pas prudent de refuser et il jeta au milieu de la foule plusieurs pains de quatre livres. Dans la soirée, plusieurs marchands de comestibles ont été forcés de donner à cette multitude menaçante quelques alimens pour prévenir de plus grands malheurs.”

A propos de la situation de Manchester et des districts environnans, qui devient de plus en plus alarmante, le *Globe* dit qu'on évalue à 200,000 au moins le nombre des individus qui, dans un rayon de six milles, manquent littéralement de pain.

Journal des Villes et des Campagnes.

—Les deux armées anglaises qui se trouvent, à Candahar et à Djellalabad, dans le Caboul, sont arrêtées dans ces deux villes par le manque de moyens de transports, et depuis la date des dernières correspondances, si elles n'ont de leur côté rien entrepris. Toutes les lettres, publiées par la presse indienne,

font un très triste tableau de la situation des troupes qui occupent Djellalabad avec le général Pollock. Pressé par les circonstances, et ayant reçu l'ordre de débloquer à tout prix sir Robert Sale, ce général est parti de Pechaver, sans avoir complété les bagages et les moyens de transports de sa division; et encore, pour forcer la dangereuse passe de Khyber, a-t-il laissé derrière lui une bonne partie de ceux qu'il avait déjà réunis. Il est arrivé à Djellalabad presque sans vivres, ni habits, ni souliers, ni animaux; ses soldats sont à la demi-ration, et les domestiques de son camp au quart de ration. On calcule que, pour mettre en mouvement, avec un mois de provisions, les 10,000 hommes qui sont avec lui à Djellalabad, il lui faudrait un équipage de quinze ou seize mille chameaux, et c'est tout au plus s'il en a le quart. Pour surcroît d'embaras, l'insuffisance et la mauvaise qualité de la nourriture, jointes à la chaleur qui est excessive (le thermomètre est monté jusqu'à 107e. Fahrenheit, 33o 33 Réaumur, à l'ombre sous les tentes), causent des maladies parmi les hommes et les animaux. Aussi toutes les denrées se vendent dans le bazar du camp à des prix extravagans; la douzaine de bouteilles d'eau-de-vie s'est payée 120 roupies ou 300 fr.; la douzaine de bouteilles de bière, 70 roupies ou 175 fr.; le *sir* de thé (un peu plus de deux livres), 30 roupies ou 75 fr., etc., et encore est-ce par accident seulement qu'on a pu obtenir quelques charges de ces denrées, grâce à l'industrie d'un Arménien, Arratoun, qui, en composant avec les indigènes, est parvenu à introduire dans le camp 60 bœufs chargés. Enfin, on assure que, malgré tous ses efforts, le commissariat n'a pas pu réunir 1,000 chameaux à Pechaver, pour venir ravitailler la nécessaire division du général Pollock. L'immense consommation qui a été faite de ces utiles animaux, pendant les trois dernières années, semble en avoir dépeuplé le nord de l'Inde.

Ces nouvelles peu satisfaisantes expliquent le créance que semble avoir abtenu un bruit assez extraordinaire. Sur la foi d'un correspondant de la *Gazette de Delhi*, les journaux indiens répètent que le nouveau gouverneur-général, lord Ellenborough, a donné l'ordre aux troupes anglaises d'évacuer l'Afghanistan, sans plus tarder, sans même essayer de prendre une revanche des désastres de l'hiver dernier. Nous le répétons, à notre tour, quoique nous n'ayons pu trouver aucun fait qui le justifie, quoiqu'il nous semble presque impossible de croire qu'un gouvernement, et surtout un gouvernement tory, accepte de rester sous le coup de pareils désastres; mais cette rumeur paraît être tellement accréditée, que nous n'osons pas la contredire. Quarante mille hommes au moins et plus de 500 millions auraient donc été sacrifiés en trois ans, dans une folle entreprise, commencée sans protection de la part de ceux contre qui elle fut dirigée, et abandonnée silencieusement après d'humiliantes défaites!

—La duchesse de Kent n'a pas encore quitté l'Angleterre pour le voyage qu'elle avait projeté. S. M. la reine Victoire, sa fille, voudrait qu'elle se trouvât auprès d'elle pour l'anniversaire de la naissance du prince Albert qui sera célébré à Windsor avec splendeur.